

Tourinnes-la-Grosse, le 16 février 2024

Au Collège communal de Beauvechain,  
Place communale, 3  
1320 BEAUVECHAIN

Madame la Bourgmestre,  
Mesdames et Messieurs les Echevins, via courriel : [mobilite@beauvechain.be](mailto:mobilite@beauvechain.be)

### **MOBILITE \_ Avis d'enquête publique concernant l'actualisation du Plan Communal de Mobilité (P.C.M.)**

Suite à l'avis précité, et à la lecture du document soumis à l'enquête publique, je souhaite vous faire part de nos commentaires, remarques et suggestions.

### **Remarques générales**

Tout d'abord, nous tenons à saluer l'arrivée de ce plan de mobilité, longuement attendu. Dans l'ensemble, il est assez bien réalisé et complet, et son exécution pourrait permettre de réduire la part modale de la voiture dans notre commune à l'avenir. Nous regrettons toutefois l'absence de priorisation dans la réalisation des différentes fiches, ainsi que de fourchettes indicatives de coût des différents projets, qui permettraient au moins d'avoir des ordres de grandeur quant aux montants à investir et dès lors quant à leur faisabilité à court et moyen terme.

Il nous semble en effet indispensable de mettre en œuvre dès que possible différents projets ou suggestions qui pourraient déjà significativement améliorer le confort et la sécurité de l'ensemble des usagers de la route tout en ayant un coût très limité pour la collectivité (création de zones 30, amélioration de la signalisation cyclo-piétonne, imposition de quotas de stationnement vélo dans les permis des grands projets urbanistiques, ...).

Nous appelons également à l'intégration de ces différents projets dans une planification stratégique des investissements de la commune, afin d'en assurer la réalisation. Considérer ce plan comme un simple catalogue de fiches à mobiliser en cas de subsides disponibles serait une erreur au regard de l'importance de la mobilité dans la vie quotidienne des citoyens, et au vu de son impact sur les enjeux climatiques actuels.

Nous regrettons également l'absence de relecture attentive du document par une personne connaissant réellement la commune, comme le laissent penser différentes erreurs relevées :

- La légende de la Figure 26 indique rue du culot, alors qu'il s'agit de la rue du moulin qui est prise en photo.
- Plusieurs références sont faites à une rue de Wasseige (notamment dans la figure 51), qui n'existe pas dans notre commune. Le document parle en réalité de la rue de Wahenge.

Cela montre un manque de sérieux et de considération pour les citoyens qui auront lu les 225 pages du document.

## Volet piétons

La cartographie du réseau structurant piéton et les aménagements proposés semblent a priori logiques et cohérents. Certaines propositions démontrent toutefois à nouveau une faible connaissance de la commune, ou un manque de consultation des citoyens lors de l'élaboration du plan. La circulation automobile dans la rue "le petit champ" entre Nodebais et Tourinnes ne nous semble par exemple pas être très problématique, et la création d'un chemin réservé sur une partie de celle-ci peu utile.

## Volet cycliste

A nouveau, la cartographie du réseau structurant et les différentes propositions effectuées nous semblent correctes et cohérentes. Nous soutenons l'idée de séparer au maximum la circulation cycliste de la circulation automobile, en empruntant les différents chemins de campagne quand cela est possible.

Il faudra toutefois veiller à éviter le trafic de fuite par ces chemins de campagne améliorés, en ajoutant les dispositifs appropriés<sup>1</sup> à l'entrée de ceux-ci.

Il faudra également veiller à la bonne cohabitation entre cyclistes et agriculteurs sur ces chemins, en rappelant notamment la priorité aux engins agricoles au moyen d'une signalisation visuelle appropriée.

Enfin, il faudra veiller à minimiser l'impact sur la biodiversité lié à la création de ces nouveaux cheminements cyclables, en combinant ceux-ci avec une amélioration du maillage écologique, notamment grâce à la plantation de haies.

Le document pointe également l'importance "*des transitions douces entre matériaux et sans bordures*". Cela devrait s'appliquer non seulement aux nouveaux aménagements, mais également à ceux déjà existants (comme la piste cyclable de la rue de Tourinnes par exemple).

Enfin, nous tenons également à rappeler ici un point déjà abordé précédemment. Il conviendra "*d'imposer dans les permis d'urbanisme, l'obligation de prévoir des quotas de stationnement pour vélos par type de projet. Sinon, cela reporte sur le secteur public la charge que devrait assumer le privé, et aux communes de placer des boxes dans les rues, ou construire des parkings vélo collectifs pour fournir une solution aux riverains*".

## Volet Automobile (réseau viaire et stationnement).

Il est primordial à nos yeux de fluidifier le trafic tout en préservant la qualité de vie des riverains et en garantissant la sécurité de tous les usagers. A ce titre, la plupart des aménagements proposés et la création de zones 30 dans nos villages nous semblent aller dans la bonne direction.

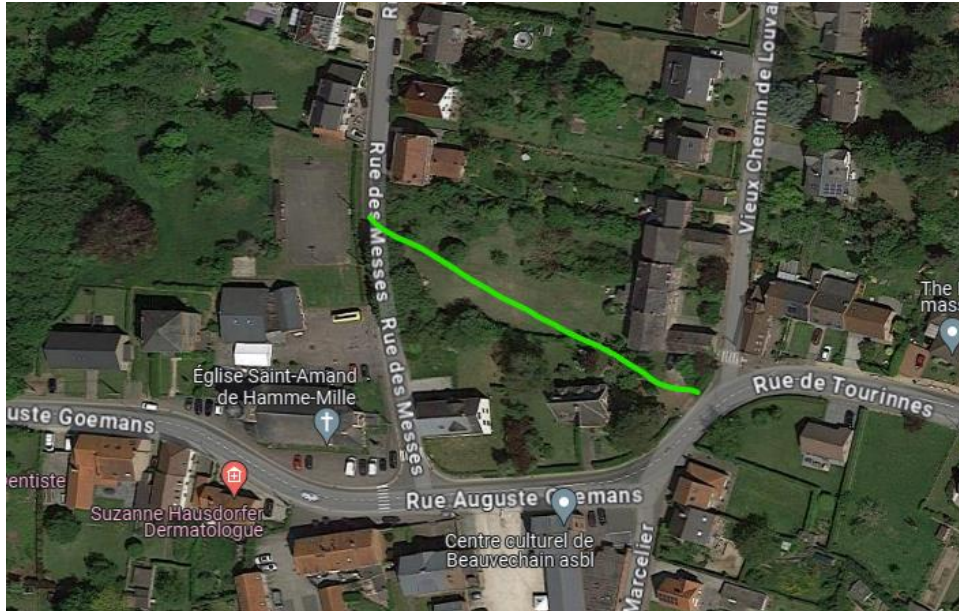
Le principal problème parmi les aménagements proposés réside dans la dangerosité et l'étroitesse du virage envisagé entre la rue des messes et la rue Goemans. Nous voyons mal comment 2 bus, poids lourds ou engins agricoles pourraient s'y croiser sans difficulté. Des solutions alternatives doivent être envisagées. Aussi séduisante que puisse l'être l'idée d'une

---

<sup>1</sup> <https://securotheque.wallonie.be/contents/articles/E-amenagements-usagers-et-vehicules/cyclistes/amenagements-cyclo-pietons/f99c---les-chemins-reserves-en-milieu-agricole.html#4e1f3522-fc25-437d-8647-5add3a6d3677>

rue Goemans transformée en zone de rencontre, ne faudrait-il pas envisager de conserver au moins le flux entrant dans la commune par cette partie de la rue ?

La possibilité de créer une nouvelle voirie qui aille “tout droit” entre le nouveau lotissement et le début du vieux chemin de Louvain a-t-elle seulement été envisagée ?



Concernant le stationnement dans la commune, dire que la question se résume uniquement au stationnement à Hamme-Mille démontre à nouveau une mauvaise connaissance de la commune, et de sa vie associative et culturelle. Dès qu'un événement est organisé au centre de Tourinnes-la-Grosse, le stationnement est problématique, et empêcherait la plupart du temps le passage de gros véhicules de secours. Ce problème est évidemment très flagrant en novembre, mais est également sensible le reste de l'année.

En vous remerciant d'avance pour l'attention que vous porterez à nos remarques et suggestions, nous vous prions de recevoir, Madame la Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Echevins, nos plus sincères salutations.

Pour la locale Ecolo Beauvechain

Jonathan Brel